



MUNI-NOUVELLES

Journal de la municipalité de Saint-Thomas-Didyme
www.stthomasdidyme.qc.ca



Volume 34, numéro 5

25 juin 2015

LES CENTS ANS DES CERCLES DE FERMIERES DU QUÉBEC

Les cercles de Fermières célèbrent cette année leur centenaire. C'est en 1915 que deux agronomes, messieurs Alphonse Désilets et Georges Bouchard, créent le premier Cercle de Fermières à Chicoutimi. La contribution annuelle était de 0.25\$.

Pour marquer l'événement, les cercles de toute la province ont décidé de faire des tricots graffitis dans leurs milieux respectifs. À Saint-Thomas-Didyme, on peut voir leur œuvre devant l'épicerie Luc Simard et sur un poteau des drapeaux devant la mairie.

On peut dire que le mouvement a su s'adapter aux besoins de ses membres au fil des années car il est encore très dynamique et très impliqué au niveau social.

Félicitation et longue vie à ce mouvement qui a fait et qui fait encore aujourd'hui un travail exceptionnel dans notre milieu.



NETTOYAGE DU RÉSEAU D'ÉGOUT

Le nettoyage du réseau d'égout sera effectué les lundi 29 et mardi 30 juin et mercredi premier juillet prochain.

Le nettoyage du réseau ne pose généralement pas de problèmes là où un clapet est en bon état de fonctionnement mais il peut arriver des refoulements dans les résidences. Exceptionnellement, on a vu dans le passé que l'eau d'égout était sortie par la toilette sous forte pression. Il en était résulté un besoin de grand ménage très dégoûtant.

Pour éviter ce risque, lorsque vous voyez les camions dans votre secteur, il est recommandé de placer un poids sur le couvert de la toilette et une serviette dans le lavabo pour les maisons à risque.

Ce n'est pas tout le réseau qui est nettoyé à chaque année puisque nous avons une rotation sur deux années pour les embranchements.

RAMONAGE DES CHEMINÉES

Le ramonage des cheminées dans notre municipalité a été déplacé au 6 et 7 juillet prochain.

Vous avez reçu par la poste un carton pour affichage. Veuillez cocher la case désirée et l'afficher bien en vue.

Notez que l'inspection est obligatoire et qu'elle est payée par la municipalité. Si le ramonage est requis, le propriétaire est libre de prendre le ramoneur de son choix ou d'effectuer le travail lui-même.

Les résidents en zone de villégiature doivent donner leur nom au bureau de la municipalité pour avoir le service.

C'est à nouveau la compagnie « Service inter-cité » qui a eu le contrat de la vérification

encore cette année. Si vous constatez des problèmes, veuillez les signaler au bureau de la municipalité.

BRUNCH DE LA FÊTE DES MÈRES : MERCI !

Le comité du Bon Samaritain tient à remercier tous les bénévoles qui ont aidé et surtout toute la population qui a bien répondu à l'invitation. Une somme de 1 200 \$ a été versée à la Résidence des Blés d'or grâce à vous tous.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

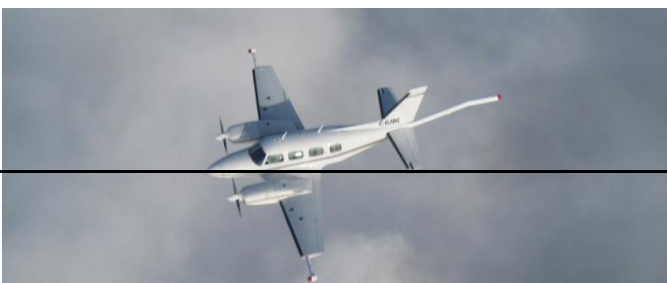
Les étudiants de l'école Jean XXIII remercient toutes les personnes qui les ont encouragés lors de leur vente de billets. Les gagnants des deux paniers sont : M. Jean-Paul Tremblay et Madame Monica Clément.

EXPLORATION MINIÈRE

Plusieurs d'entre-nous ont récemment aperçu un bien drôle d'avion survoler notre territoire à plusieurs reprises. Il s'agissait d'un avion de la compagnie « Goldak Airborne Surveys » de la Saskatchewan qui faisait des relevés magnétiques pour le compte du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Il s'agissait d'un contrat qui fait partie d'un programme plus vaste d'acquisition de connaissances géoscientifiques mené par le ministère (potentiel minéral). Le type de levé réalisé, un levé magnétique de haute résolution, représente un outil de soutien incontournable à la cartographie géologique. Ce soutien est d'autant plus essentiel dans les régions présentant peu d'affleurements ou dont l'accès est difficile.

Pour ceux que cela intéresse, les résultats du levé seront publiés au congrès de Québec Mines 2015, qui se déroulera du 23 au 26 novembre 2015 au Centre des congrès de Québec. Ces données seront également disponibles après le congrès sur la base de données SIGÉOM à l'adresse suivante : <http://www.mern.gouv.qc.ca/produits-services/mines.jsp>



MERCI MESSIEURS

Voici l'équipe des pompiers résidants chez-nous. Ils font partie de l'équipe de la régie inter-municipale de sécurité incendie GÉANT qui couvre tout le secteur de Normandin. Ils sont responsables de la garde sur notre territoire et de l'attaque initiale. Lors d'un incendie, ils sont automatiquement appuyés par leurs pairs des municipalités avoisinantes tout comme ils ont aussi à les appuyer au besoin. Merci messieurs pour votre volontariat et le beau travail que vous accomplissez !

Si d'autres personnes veulent se joindre à l'équipe, vous serez les bienvenus(es).



Dans l'ordre habituel, André Dallaire, Yannick Bélanger, Steeve Bilodeau, Tomy Bilodeau et Luc Bhéner.

MARATHON DU LAC À JIM

Le marathon du lac à Jim nous revient encore cette année avec une programmation de trois jours : les 10, 11 et 12 juillet prochain. En plus des traditionnelles compétitions, plusieurs activités sont au programme pour le public. Surveiller le programme qui sera diffusé sous peu.

TERRAIN DE JEU

L'animation vient de commencer mais il est encore temps de s'inscrire. La nouveauté cette année, c'est que les jeunes de tout le secteur GÉANT feront une journée découverte dans

chacune de nos municipalités. À St-Thomas, nous recevrons le secteur au centre de villégiature le 21 juillet. Bon été !